

VINCI

Société Anonyme

1, cours Ferdinand-de-Lesseps

92851 Rueil-Malmaison Cedex

Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

VINCI

Société Anonyme

1, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex

Attestation des Commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société VINCI,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Directeur Général Adjoint de votre société. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des

rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 12 343 791 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L.225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 12 mars 2021

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Bernard GAINNIER

Bertrand Baloche



Amnon Bendavid

Bernard Gainnier

Bertrand Baloche

Mansour Belhiba

Amnon Bendavid



Rueil-Malmaison, le 9 mars 2021

Attestation sur le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées.

Messieurs,

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées (article L.225-115 du Code de Commerce) pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élève à 12 343 791 euros.

C. LABEYRIE

A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. Labeyrie", written over a horizontal line.

Directeur Général Adjoint

■ 1, Cours Ferdinand-de-Lesseps
F-92851 Rueil-Malmaison Cedex
Tél.: +33 1 47 16 35 00
Fax: +33 1 47 16 33 60
Internet: www.vinci.com

Société Anonyme au capital de 1 478 800 602,50 euros
RCS 552 037 806 Nanterre - TVA FR 32 552 037 806